

Conseil Communautaire du 25 Mars 2019

Date d'envoi de la convocation : 19 Mars 2019
Nombre de Conseillers en exercice : 93
Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 67
Nombre de Procurations : 5
Nombre de Votants : 72

PRÉSIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT

Présents : *Titulaires* : Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Luc BECQUET, Nadine BELISSANT-REYDET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DHALEN, Alexis FAIVRE, Philippe FALCE, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Marie-Laurence MERVILLE, Marie-Laure RAKIC, Jean-Noël MORY, René L'EXCELLENT, Michel PICARD, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Martine BOUGEOT, Michèle RODIER, Patricia ROSSIGNOL, Christophe MONNOT, Céline DANCER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Christian GHISLAIN, Pierre BROUANT, Patricia RACKLEY, Franck CHAMBRION, Olivier ATHANASE, Vincent LUCOTTE, Chantal GAUTHRAY, Serge COLLAVINO, Jean-Paul BOURGOGNE, Pascal MALAQUIN, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Jacky CLERGET, Jérôme FLACHE, Claude VANIER-CORON, Gérard GREFFE, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Sylvain JACOB, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jean MAREY

Suppléants : Mme Alexandra PASCAL (Suppléant de PULIGNY-MONTRACHET),
M. Serge COULON (Suppléant de SANTENAY)

Délégués ayant donné procuration :

Mme Ariane DIERICKX à M. Alexis FAIVRE,
M. Patrick FERRANDO à Mme Martine BOUGEOT,
Mme Sandrine ARRAULT à Mme Céline DANCER,
M. Philippe CESNE à M. Jean-Pierre REBOURGEON,
M. Guillaume D'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

Délégués Absents non suppléés et non représentés :

Mmes et M. Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS, Frédéric CANCEL, Thibaut GLOAGUEN, Justine MONNOT, Philippe ROUX, Antoine TRIFFAULT-MOREAU, Carla VIAL, Jean-Benoit VUITTENEZ, Gabriel FOURNIER, Philippe DIDAILLER, Marc DENIZOT, Jean-Marc PRENEY, Jérôme BILLARD, Thierry LAINE, Annie BARRAT, Richard ROCH, Chantal MITANCHEY, Jean CHEVASSUT, Jacques FROTEY, Gérard PRUDHON, Claude MOISSENET.

Secrétaire de séance : M. Alexis FAIVRE

EVOLUTIONS DE POSTES

Monsieur REBOURGEON, rapporteur, déclare que les modifications apportées dans l'organisation de certains services impliquent une évolution de plusieurs postes, comme présentée ci-dessous.

✓ Direction des Finances :

Le rapporteur indique, qu'afin d'adapter les postes au besoin en compétences techniques de ce service, il est nécessaire de transformer un poste de rédacteur en adjoint administratif territorial, à compter du 1er avril 2019.

✓ Direction des Ressources et Relations Humaines :

Le rapporteur précise qu'en raison du départ d'un Adjoint Administratif Principal 1ère Classe à la retraite au 31 décembre 2018, un recrutement a été lancé. Pour ce faire, il est nécessaire de transformer ce poste en Adjoint Administratif Principal 2ème Classe à temps complet à compter du 1er avril 2019.

✓ Direction Environnement - Transports :

Le rapporteur indique qu'il est proposé les transformations de postes suivantes :

- un poste de Technicien Principal de 2ème Classe, à compter du 1er mars 2019, en un poste de Technicien, afin de permettre ainsi à un agent, occupant jusqu'à présent des fonctions d'Ambassadeur du Tri dans un cadre de chargé de mission, de pérenniser son emploi en qualité de Technicien Maître Composteur après avoir suivi une formation adaptée.
- un poste de Technicien Principal de 1ère Classe en un poste de Technicien Principal de 2ème Classe à compter du 1er janvier 2019, permettant ainsi une évolution d'un technicien titulaire vers d'autres fonctions toujours liées au secteur de l'assainissement.
- un poste d'Adjoint Technique principal de 2ème Classe en un poste d'Adjoint Technique à compter du 1er mars 2019, dans le cadre de la réflexion globale de l'organisation de travail au sein du service Collecte des Ordures Ménagères. Cette transformation permettra la pérennisation d'un agent en charge des remplacements à opérer au sein de ce service.
- un poste d'Adjoint Technique territorial en un poste d'Adjoint Administratif Principal 2ème Classe, afin de réintégrer un agent de retour de détachement , au 1^{er} février 2019.

Le rapporteur précise que, dans le cadre de l'extension des missions NATURA 2000, actée lors du Bureau Communautaire de mai 2018, un deuxième poste de Chargé de Mission sera créé, à compter du 1er mars 2019. En parallèle, la collectivité bénéficiera de recettes correspondant à 100% des dépenses de personnel Natura 2000.

✓ Direction Enfance et Petite Enfance :

Pour faire face au besoin des structures Petite Enfance sur des missions d'Auxiliaire de Puériculture, le rapporteur indique qu'un poste d'Auxiliaire de Puériculture Principal de 2^{ème} Classe sera créé au sein de la crèche La Cabotte, permettant ainsi la stagiairisation d'un agent contractuel lauréat de ce concours à compter du 1^{er} mars 2019.

Par ailleurs, la Direction accueille actuellement 6 apprentis CAP Petite Enfance ; 4 au sein des structures Petite Enfance et 2 en Enfance. Ces apprentis doivent tous terminer leur formation cette année. Fort de ce résultat concluant et afin de reconduire cette expérience pour les années à venir, le rapporteur fait part de la volonté de la collectivité de porter à 9 le nombre de recrutement d'apprentis. Ces nouveaux accueils cibleraient en priorité une Auxiliaire de Puériculture en Petite Enfance et 2 BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports) en Enfance (dont 1 sur les dispositifs ID et les ateliers de motricité).

✓ Direction Générale des Services :

Le rapporteur indique qu'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe sera transformé en un poste de Rédacteur, à compter du 1^{er} avril 2019, ce qui permettra d'opérer le recrutement d'un futur collaborateur sur les volets juridiques et d'assistance de direction.

Il précise également qu'un deuxième poste d'administrateur territorial hors-classe est créé à compter du 1^{er} février, afin d'accueillir un agent qui sera ensuite détaché sur l'emploi fonction de directeur général adjoint des services.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE les évolutions de postes présentées ci-dessus,
- AUTORISE le Président à signer, le cas échéant, tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

**Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
pour le PRESIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES**


Jean-François PONS



« La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication et/ ou de son affichage, d'un recours contentieux déposé auprès du Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas 21000 DIJON ou via l'application télérecours citoyen (www.telrecours.fr). Un recours gracieux peut également être formulé auprès de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Cote et Sud, 14 rue Philippe TRINQUET, 21200 BEAUNE, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. »



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 24/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 24/04/2019